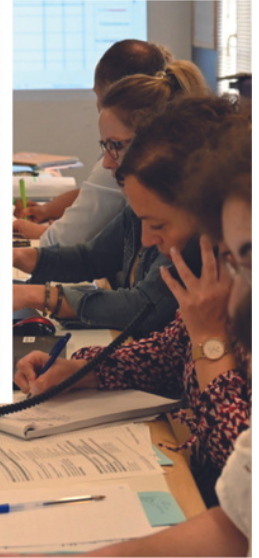




**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT



2023

Iconographie couverture : Déminage de la bombe alliée. © Bastien Guerche - Sécurité civile /

Exercice des pompiers à la cathédrale de Tours / Journée DayToursport / Château d'Azay-le-Rideau / Gestion de crise COD / Octobre en rose / Contrôle de police / Cérémonie / Braderie de Tours © Préfecture d'Indre-et-Loire

ÉDITORIAL



Comme l'énonce l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Le présent rapport a vocation à présenter de manière claire et transparente l'action des services de l'État du département pour l'année 2023.

Comme en 2022, l'année 2023 a été riche en défis pour les services de l'État que ce soit avec les vagues d'émeutes du mois de juin, l'inflation galopante ou le soutien toujours plus nécessaire à la transition écologique. L'État s'est donné les moyens de répondre à ces enjeux, tout en ayant le regard porté vers l'avenir comme un facilitateur auprès des acteurs du territoire.

Pour garantir les droits fondamentaux, l'État protège les citoyens en préservant leur sûreté et leur tranquillité afin d'assurer le bon ordre public. Pour soutenir les aménagements du territoire et aider à la réalisation des projets en respectant la trajectoire économique et écologique, l'État soutient les collectivités. Pour encourager la cohésion sociale et la solidarité économique, accompagner la jeunesse et les plus vulnérables, l'État promeut les valeurs de la République.

Je tiens à saluer l'action des agents de l'État, leur engagement et leur adaptabilité. Vétérinaires, ingénieurs, juristes, architectes, militaires, fonctionnaires de police, ils ont su se mobiliser pour répondre aux attentes des citoyens. Je suis fier de pouvoir rendre compte ici de la qualité de leur travail quotidien. Pour 2024, les habitants d'Indre-et-Loire pourront compter sur les agents de l'État, pour être attentifs aux besoins du territoire.

Patrice LATRON
Préfet d'Indre-et-Loire

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres 2023 de l'action de l'État en Touraine

Les faits marquants de 2023

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence
2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

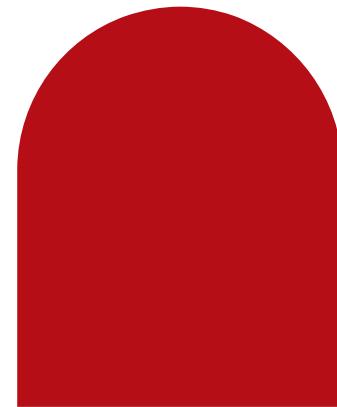
L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires
2. Accompagner les mutations du territoire et la transition écologique et économique

L'État qui soutient la cohésion sociale et la solidarité économique

1. Accompagner les plus vulnérables et développer l'insertion professionnelle
2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République

Annuaire des services de l'État



LES CHIFFRES 2023 DE L'ACTION DE L'ÉTAT EN TOURAINES

85

le nombre total conventions de participation citoyenne pour une meilleure coordination entre forces de l'ordre, citoyens et maires, (dont 3 signées en 2023).

3,9 M€

déployés par l'État au titre de la politique de la ville dans le département.

387

jeunes ayant participé au Service National Universel.

212

femmes victimes de violence et leurs enfants hébergés prioritairement via le 115 en 2023.

21,6 M€

reçus par les collectivités d'Indre-et-Loire toutes enveloppes de dotation d'investissement confondues (Fonds vert, DETR, DSIL, etc.)

10 M€

de soutien à la vie associative, toutes enveloppes confondues.

556 343

heures de patrouille de policiers et gendarmes sur la voie publique.

244 M€

qui bénéficieront aux collectivités d'Indre-et-Loire au titre de la dotation globale de fonctionnement.

2 600

personnes accompagnées par les 38 structures d'insertion par l'activité économique du département.

LES FAITS MARQUANTS DE 2023



Rencontre au Château de Belmont pour accueillir l'équipe de Rugby d'Irlande et s'assurer de la sécurité des lieux.

Janvier



Inauguration de l'espace France services à La Riche afin d'accompagner dans les démarches administratives.

Mars



Remise des attestations de participation aux parents d'élèves ayant bénéficié du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ».

Mai

Février

Parcours citoyen réalisé par l'association Daytoursport avec des élèves de Saint-Pierre-des-Corps et Joué-les-Tours.



Avril

Participation du préfet à la cérémonie de clôture du séjour de cohésion SNU avec 97 jeunes venus de toute la France.



Juin

Lancement à Vernou-sur-Brenne du dispositif de recueil des titres d'identité bénéficiant de l'accompagnement du Plan d'urgence Titre.



LES FAITS MARQUANTS DE 2023



Visite des locaux du comité départemental handisport d'Indre-et-Loire par la ministre déléguée des personnes en situation de handicap.

Juillet



Participation du préfet à une patrouille de la police nationale dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby.

Septembre



Cérémonie d'accueil dans la nationalité française présidée par Guillaume Saint-Cricq.

Novembre

Août

Commémoration du 79ème anniversaire du massacre de Maillé.



Octobre

Cérémonie de remerciements publics d'une jeune lycéenne pour un acte civique courageux.



Décembre

Signature d'un contrat de projet partenarial d'aménagement « Porte Est Métropolitaine » près de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.



L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

L'État est garant de la sécurité publique. Dans cette optique, et par soucis de sauvegarde des droits fondamentaux, l'État multiplie les actions pour lutter contre les formes de violence qui touchent les citoyens.

POLICE ADMINISTRATIVE

39 419€ versés aux communes pour l'équipement en vidéoprotection en 2023

La sollicitation, par les collectivités, pour mettre fin à l'occupation illicite de gens du voyage a entraîné :

85 arrêtés de mise en demeure de quitter les lieux

Une sécurisation par les forces de sécurité intérieure a été requise pour 128 manifestations déclarées sur la voie publique (mobilisations retraite, pro-palestinienne, déambulations festives, etc.).

Des fermetures administratives ont été prononcées à l'encontre de cinq débits de boissons pour non respect des arrêtés municipaux encadrant la vente d'alcool.

Suite à des dégradations lors des émeutes, l'État a soutenu financièrement la réparation des installations dégradées à hauteur de 53 679€.

LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

La lutte contre la maltraitance animale nécessite une action coordonnée des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations de protection des animaux et des professions concernées.

Afin d'assurer une action efficace, un comité de pilotage de lutte contre la maltraitance animale a été mis en place en Indre-et-Loire.

En parallèle, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a poursuivi ses actions de contrôle en prévention et en réponse à des signalements chez les professionnels comme chez les particuliers :

16 mises en demeure prononcées

13 procès verbaux transmis au parquet

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

BILAN GÉNÉRAL DE LA DÉLINQUANCE

L'année 2023 est marquée par une hausse générale de la délinquance dans le département d'Indre-et-Loire

L'ensemble des crimes et délits enregistrés par les forces et commis dans le département s'élève à 28 973 (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, etc.), soit une hausse de 5,2% par rapport à l'année 2022.



Infographie présentant le bilan des opérations de sécurisation en octobre 2023.

Faits commis dans le département	En 2023	En 2022	Variation
Vols de véhicules à moteur	812	942	- 16%
Cambriolages	3 215	2 855	+ 12,6%
Vols avec violence	392	543	- 27%
Escroqueries et infractions assimilées	4 181	4022	+ 4,0%
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 339	1407	- 4,8%
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	6 767	6 028	+ 12,3%
Violences sexuelles	977	869	+ 12,4%
Nombre de victimes de violences intrafamiliales	2 807	2 457	+ 14,2%

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'année 2023 connaît une hausse de la mortalité routière avec 38 tués (contre 36 en 2022) et 37 accidents mortels (32 en 2022). Les causes de ces accidents sont principalement liées au non-respect du code de la route, suivie par une consommation excessive d'alcool, puis la vitesse, les malaises, la somnolence et l'inattention.

Pour lutter contre l'insécurité routière, un plan d'action de 62 500€ a été mis en place en 2023 pour financer des actions de sensibilisation du public aux dangers de la route. La Délégation à la Sécurité Routière a décerné un prix à la préfecture d'Indre-et-Loire pour récompenser son action « set de table » dans les restaurants d'entreprise, menée lors des journées de la sécurité routière au travail.



Les contrôles et sanctions en chiffres :

216 000

excès de vitesse

14 400

infractions relevées par les forces de l'ordre

3 000

dossiers examinés en commission médicale

500

instructions pour les professions réglementées

2 361

mesures de suspension de permis de conduire

Dont 762 pour excès de vitesse de plus de 40km/h au dessus de la vitesse autorisée, 772 pour conduite sous emprise de l'alcool et 827 pour conduite après usage de stupéfiants.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

ARRÊT SUR IMAGE : SÉCURITÉ CIVILE

L'exercice **NOVI (Nombreuses Victimes)** a permis aux services de s'entraîner à l'aéroport de Tours sur un scénario de tuerie de masse terroriste, dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde de Rugby et aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'exercice « **crue majeure de la Loire et du Cher** », a consisté à simuler une crue importante dans le val de Tours pendant une semaine. Services de l'État et collectivités ont pu s'entraîner sur la surveillance des levées, la gestion de crise et la préparation du transfert de la gestion des digues aux collectivités en 2024. L'exercice a permis de :

- Mobiliser près de 90 agents des services de l'État et des collectivités ;
- Sensibiliser la population au risque inondation.

L'**opération de déminage**, entre Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes le 12 octobre 2023, d'une bombe alliée de la Seconde Guerre mondiale, immergée dans la Loire à hauteur du pont de Saint-Cosmes, a permis de neutraliser l'engin sous l'eau par des plongeurs-démineurs, puis à l'hélicreuilier par un hélicoptère de la sécurité civile. Une partie de la rocade de Tours a été fermée et 200 personnes ont été évacuées.



Déminage de la bombe alliée. © Bastien Guerche - Sécurité civile

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Lors de la Coupe du monde de rugby 2023, la ville de Tours a accueilli le camp de base de l'équipe d'Irlande du 31 août au 5 octobre. Un travail de sécurisation du lieu de résidence et des infrastructures d'entraînement de l'équipe a été mené dans les mois qui ont précédé leur arrivée.

108 000 € de subvention attribuée à la ville de Tours pour se doter de caméras de protections supplémentaires sur ces équipements

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

L'AGRÈMENT ET LA SURVEILLANCE DES CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES

L'agrément préfectoral et la surveillance des contrôleurs et des centres de contrôle technique des véhicules légers et lourds répondent à un objectif de sécurité routière et de lutte contre la pollution atmosphérique.



34

décisions de création ou modification d'agrément

81

installations

133

contrôleurs dans le département

51

opérations de surveillance de contrôleurs

9

installations agréées ont fait l'objet de visites approfondies

Ces contrôles ont conduit à l'avertissement et la suspension d'agrément de deux contrôleurs ainsi qu'à la suspension de l'activité de deux centres de contrôles de véhicules légers.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE



pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

La Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) a œuvré pour **garantir un droit à une scolarité sans harcèlement à travers des plans de sensibilisation**. Le programme Phare est un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves, décliné dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées.

À la rentrée 2023, une **formation a été mise en place pour le personnel** afin de réagir efficacement face à des situations de harcèlement via la systématisation des signalements au procureur de la République.



L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence



LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Une convention porte la politique de prévention de radicalisation de façon partenariale depuis sa création en 2021 et mobilise tous les personnels de l'Éducation Nationale. Elle permet un accompagnement de chaque situation, du signalement jusqu'au suivi. La politique de lutte contre la radicalisation repose sur quatre axes : la prévention, la formation, le repérage et le suivi des jeunes en voie de radicalisation.

D'abord, la prévention des risques passe par un enseignement pluri-disciplinaire (enseignement moral et civique, éducation aux médias et à l'information, histoires des idées et des faits religieux) favorisant une construction de la pensée critique, et une approche nuancée et objective de l'histoire des religions.

Ensuite, la formation du personnel (160 cadres formés en Indre-et-Loire en 2023) permet à des cellules de veille d'appuyer les chefs d'établissement.

Aussi, le repérage et le signalement des jeunes radicalisés s'effectue grâce à l'application informatique spécifique « fait établissement » en lien avec les référents « sécurités » et « radicalisation » de la DSDEN qui intègrent le groupe d'évaluation (GED) réuni en préfecture.

Enfin, pour le suivi des situations individuelles, les référents intègrent la cellule préfectorale pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF) co-présidée par la procureure. Elle est composée de membres issus des services de l'État (police, protection judiciaire de la jeunesse, etc.), des collectivités territoriales (les services sociaux du conseil départemental, les mairies, etc.) et du réseau associatif qui se réunit une fois par mois.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

1. Garantir la sécurité au quotidien contre toutes les formes de violence

ARRÊT SUR IMAGE : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET ACTIONS POUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité pour les pouvoirs publics.

10 nouvelles places d'hébergement d'urgence ouvertes en 2023

pour les femmes victimes de violences pour un total de 45 places en Indre-et-Loire.

56 femmes victimes de violences

relogées grâce au protocole de relogement prioritaire.

45 permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation juridique

des femmes victimes de violences. Les financements ont permis l'ouverture d'une permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles à la Maison des Femmes du CHRU de Tours ainsi qu'à Bléré en 2023 et une permanence de France Victimes 37 à Amboise.

172 femmes victimes de violences

accueillies grâce à l'aide de jour « Interm'aide » gérée par le Secours Catholique et financée par l'État.

Afin de répondre aux difficultés de recrutement des industriels, le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI) Touraine a fait découvrir le monde industriel à des femmes éloignées de l'emploi par des ateliers de découverte avec deux entreprises industrielles. Cette action sera ensuite étendue à d'autres secteurs et territoires.

Un comité local d'aide aux victimes, réunissant 31 membres du protocole permet de mettre en place un meilleur suivi des victimes de violences conjugales. Il s'est réuni sous les présidences du préfet et de la procureure de la République en octobre 2023.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

L'État agit pour préserver les milieux environnementaux et pour prévenir les risques attentatoires à la santé humaine. Engagés dans la lutte contre la sécheresse, les services ont aussi effectué de nombreux contrôles sanitaires pour les consommateurs.

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 2023 dans le département, 220 visites d'inspection ont été réalisées par l'Unité interdépartementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) contre 214 en 2022. Ces visites d'inspection ont donné lieu à 24 arrêtés préfectoraux de mise en demeure ; quatre arrêtés de mesures conservatoires ; deux arrêtés de consignation de sommes ; quatre arrêtés d'astreinte administrative.



Exercice sécurité civile chez SOCAGRA, site SEVESO seuil haut avec l'utilisation d'un drone.

9 sites SEVESO seuil haut du département ont fait l'objet d'au moins un contrôle terrain en 2023

Deux exercices cadres de sécurité civile ont été organisés pour tester le Plan d'opération interne et le Plan particulier d'intervention de ces établissements avec l'utilisation, pour l'un d'eux, d'un drone.

Plusieurs actions ont été menées pour lutter contre les activités illégales, principalement dans le secteur du déchet et du véhicule hors d'usage.

CONTRÔLES DÉCHETTERIES

Face à la hausse des accidents dans le secteur des déchets, notamment des incendies, l'opération « coup de poing » a eu lieu entre mai et juin 2023 dans 36 déchetteries du département :

75 % des constats relèvent un manque de confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie

50 % des constats relèvent l'absence de moyens de lutte ou de leur vérification

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

+ de 548 contrôles

+ de 109 prélèvements de produits

dans 373 établissements

L'application **Signal Conso** permet un meilleur ciblage et traitement des signalements. Les anomalies (50% des établissements) ont donné lieu à 154 avertissements ; 41 injonctions ; un arrêté ; 18 PV transmis au procureur ; dix sanctions administratives, ainsi qu'à des perquisitions et des amendes allant jusqu'à 380 000€.

- **Rénovation**

De nombreux contrôles ont été effectués sur la rénovation énergétique, principale pourvoyeuse de plaintes et de signalements de pratiques frauduleuses.



Inspection de contrôle dans un hyper marché par la Direction départementale de protection des populations (DDPP).

- **Structures gonflables**

La DDPP a effectué des contrôles préventifs sur la sécurité des structures gonflables de loisirs du département. Face à des constats de non-conformité (structures trop proches des arbres, branchements électriques accessibles aux enfants, etc.), des arrêtés préfectoraux de fermeture partielle ont été pris pour deux parcs, au début de l'été, permettant leur remise en conformité pour le reste de la saison.

- **Contrôle sanitaire**

Les grands événements sportifs entraînent une forte affluence dans le centre-ville de Tours. Avant et pendant la Coupe du monde de Rugby, des actions de contrôles ont été réalisées pour prévenir d'éventuelles intoxications alimentaires et pratiques trompeuses, dans les restaurants et bars, ainsi qu'au sein de l'hôtel Belmont hébergeant la délégation irlandaise de Rugby.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

ARRÊT SUR IMAGE : GESTION DE LA SÉCHERESSE, RESSOURCES ET CONTRÔLE EN EAU

Du fait des épisodes de sécheresse importants en 2023, le département a été classé en vigilance sécheresse le 16 mars 2023. La préfète de région Centre-Val de Loire a décidé le 12 octobre 2023 de placer l'ensemble des axes Loire au niveau d'alerte renforcée.

Des mesures ont été adoptées :

12 arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau et d'utilisations en Indre-et-Loire, 34 demandes de dérogations reçues (4 refusées)

Les équipes de la DREAL ont réalisé 11 inspections de sites industriels classés afin de vérifier le respect des prescriptions de réduction des prélèvements

La réalisation d'études technico-économiques pour 7 établissements qualifiés de gros consommateurs en eau

120 contrôles réalisés par l'Office français de la biodiversité dont 94 auprès d'agriculteurs, 17 auprès des collectivités et 9 pour les particuliers

Le Plan Eau du Gouvernement a permis une augmentation du budget des Agences de l'eau (475 M€) afin de soutenir les actions de gestion des ressources. Parmi eux, cinq ont été jugés faisables et neuf non faisables.

Lors du contrôle sanitaire de l'eau, l'Agence régionale de santé (ARS) surveille la qualité de l'eau distribuée à la population via le programme de prélèvements et d'analyses. 2 700 prélèvements ont été effectués pour 270 situations non conformes conduisant l'ARS à prendre des mesures correctives. En 2023, quatre arrêtés de mise en place de périmètres de protection de captages ont été pris pour assurer la protection vis-à-vis des pollutions ponctuelles et accidentelles.

L'ARS incite les gestionnaires d'unité de distribution d'eau à une gestion préventive par la mise en place d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux. La Métropole a ainsi retenu onze actions prioritaires sur les captages d'eaux.

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

RENFORCEMENT DES DIGUES DOMANIALES AVANT LE TRANSFERT DE LEUR GESTION AUX COLLECTIVITÉS

À partir du 28 janvier 2024, les six intercommunalités reprennent la gestion des digues domaniales dans le cadre de leur compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI).

Ce transfert nécessite des démarches administratives liées aux dix systèmes d'endiguement concernés et des démarches techniques, notamment sur la réalisation de travaux de renforcement.

Les services de l'État agissent pour mettre à niveau les ouvrages avant transfert sur le département, pour un montant de plus de 11 M€ financés à 80 % par l'État et à 20 % par les collectivités, dont :



Renforcement de la digue à Montlouis-sur-Loire.

1,6 M€

réalisation d'une paroi étanche pour une digue et d'un nouveau mur de réhausse à Montlouis-sur-Loire ;

4 M€

réalisation d'un écran étanche dans le corps de la digue à Chouzé-sur-Loire sur 2,6 km ;

4,2 M€

préparation d'un chantier d'écrans étanches sur les communes de la Chapelle-sur-Loire et Coteaux-sur-Loire sur une longueur de 2,2 km (début des travaux en janvier 2024).

Pour la suite, l'État maintiendra son accompagnement financier avec 80% de subventions des travaux de digues et une soulte de 33,4 M€ à répartir entre tous les EPCI jusqu'en 2035

L'État qui protège les citoyens et garantit l'ordre public

2. Protéger les milieux, prévenir les risques et gérer les crises naturelles et technologiques

INSPECTION DU TRAVAIL

3 MISSIONS

Contrôler, informer les employeurs et salariés et agir en médiateur des relations de travail.

+ DE 1 000 INTERVENTIONS

dans des établissements ont été réalisées par l'inspection du travail.

+ de 8 500 SALARIÉS ET EMPLOYEURS INFORMÉS

par le service des renseignements en droit du travail.

Face à la hausse des accidents du travail, [deux campagnes nationales ont été déployées en Indre-et-Loire](#) : l'une sur les contrats de travail à temps partiel dans les secteurs des services à la personne, de l'aide à domicile et du nettoyage ; l'autre sur la prévention des accidents avec l'utilisation des équipements mobiles de levage.



L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

L'État soutient le développement des territoires, notamment ruraux, via des financements et des accompagnements pour leurs projets de développement.

POLITIQUE DE LA VILLE

3,9 M€ déployés par l'État pour la politique de la ville dans le département en 2023

La politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales et territoriales dans les quartiers prioritaires en finançant des actions adaptées aux besoins de la population. Pour cela, le service Politique de la ville lance un appel à projets annuel et finance des postes aidés (adultes-relais et FONJEP).

Cette politique concerne 40 000 habitants répartis dans douze quartiers prioritaires du département.

85 % des crédits financent des actions dans l'éducation (cités éducatives, programmes de réussite éducative), du lien social (actions pour tous les âges) et de la médiation de rue (bataillon de la prévention, médiateurs jeunesse). En 2024, le nouveau dispositif contractuel « Engagements Quartiers 2030 » viendra rénover les Contrats de ville pour poursuivre cette stratégie nationale de réduction des inégalités.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU)

Financé par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le NPNRU a pour objectif de moderniser les bâtiments et les aménagements et de valoriser les performances énergétiques afin de répondre aux nouvelles normes et offrir un meilleur cadre de vie.

L'ANRU soutient 218 M€ d'investissement dans le département jusqu'en 2026 dans le cadre de la convention de renouvellement urbain, dont un apport de 57M€ de financements État

Une refonte et un approfondissement des programmes d'opérations ont été effectués sur les quatre quartiers prioritaires bénéficiaires.

Le programme a fixé des objectifs d'engagements d'opérations dans le quartier du Sanitas pour un total de 10 M€.

Le quartier du Sanitas a été lauréat de la démarche Quartiers Résilients et bénéficiera d'un renfort de financement. En 2023, en vue des objectifs de reconstitution de l'offre de logement social, sur les 350 logements attendus, 219 ont été engagés.

L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

DES OUTILS DE REVITALISATION

17 communes font partie des programmes « Action Cœur de ville » et « Petites villes de demain »



Réunion à MAME pour la revitalisation le 26 septembre 2023.

Les premières rencontres départementales de la revitalisation se sont déroulées le 26 septembre 2023 sur une demi-journée d'échanges thématiques et de retours d'expériences avec les acteurs des programmes « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain ».

Près d'une centaine d'élus locaux, des représentants de l'administration et des partenaires territoriaux se sont réunis autour de deux tables rondes portant sur l'habitat, le commerce et les activités artisanales. L'objectif était d'avoir des retours d'expériences sur la revitalisation des centres-bourgs dans un but d'échange et d'inspiration des démarches fructueuses.

Depuis 2018, la ville de Chinon est soutenue par le programme Action Cœur de Ville. Ce programme accompagne la commune dans ses projets de réhabilitation du centre ancien pour un montant de 1,3 M€ sur cinq ans.

Seize communes en perte de vitesse démographique ont adhéré au programme Petites villes de demain afin d'être accompagnées et d'aboutir à des conventions d'Opérations de Revitalisation des Territoires.

Aussi, le programme comprend le recrutement d'un poste de chef de projet financé à hauteur de 75 % par l'État. Au total, trois chefs de projets sont co-financés sur 2022-2023, et cinq pour 2023-2024.

En 2023, l'État est intervenu dans le cofinancement de quatorze études pré-opérationnelles des collectivités en lien avec la Banque des Territoires pour un total de 140 000 € de subventions.



L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

FRANCE RURALITÉ



Avec près de 90 % du territoire en zone rurale, le nouveau Plan France ruralité, lancé en juin 2023, a été construit autour de différents dispositifs en Touraine :

- La création d'un poste de chef de projet rattaché au sous-préfet de Loches, référent ruralité. Il a pour mission d'accompagner les maires pour leurs projets sur l'habitat, les transports, le patrimoine et la santé ;
- L'ouverture d'un 29^{ème} espace France services à la sous-préfecture de Chinon ;
- Une enveloppe de 12 M€ du fonds de soutien au commerce rural pour l'aménagement et l'installation de commerces, ayant appuyé des projets à Luzillé et Rigny-Ussé.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne a un rôle d'expertise sur toutes les situations de logements exposant leurs occupants à des risques pour la santé ou la sécurité. Il coordonne l'action des acteurs locaux de lutte contre l'habitat indigne que sont l'ARS, la CAF, le Conseil départemental, et d'autres.

En 2023, le pôle s'est doté de la plateforme de signalement des logements « Histologe » augmentant de 50 % les dossiers signalés

Sur les 147 cas recensés cette année :

- 14 concernent des propriétaires occupants ;
- 78 des propriétaires bailleurs ;
- 55 des bailleurs publics ;
- 3 arrêtés préfectoraux d'insalubrité et 1 pour danger sanitaire ponctuel ont été pris.

L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

ARRÊT SUR IMAGE : UNE MÉTHODE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS, LA COORDINATION DES ADMINISTRATIONS ET LES « RÉUNIONS REVUE DE PROJET »

Dans une logique de co-construction et d'accompagnement des projets, les services de l'État, dans le département, ont à cœur d'être un relais entre les collectivités et le niveau régional et national.

Ainsi, se sont tenues, sur le département, de nombreuses réunions sur des projets futurs, notamment :

- En juin dernier, la venue à la préfecture de la directrice régionale des affaires culturelles devant les présidents d'EPCI, AMIL et AMR pour évoquer les projets culturels du territoire;
- La réunion à MAME le 26 septembre 2023 avec la Métropole, les présidents d'EPCI et le Conseil départemental autour de la préfète de région et du président du Conseil départemental sur le projet de Service Express Régional Métropolitain.

De plus, les sous-préfets d'arrondissement ont été missionnés pour tenir, pour les EPCI qui le souhaitent, des réunions « revue de projet » afin d'aborder les blocages techniques et administratifs des projets structurants des territoires, en présence des services de l'État compétents.

En 2023, en Indre-et-Loire, **13 visites officielles** de ministres et autorités nationales ont eu lieu comprenant notamment trois déplacements du Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (M. Fesneau), et deux visites du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (C. Béchu).

À ce titre, le 16 novembre 2023 une visite officielle de Bruno Le Maire et Olivia Grégoire a donné lieu au lancement des « Rencontres de la simplification » à destination des entrepreneurs, artisans et indépendants.



Réunion du 26 septembre autour du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France pour le projet du RER métropolitain à la gare de Tours.

L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

LE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

244 M€

C'est le montant perçu par les collectivités d'Indre-et-Loire, au titre de la DGF en hausse pour la première fois depuis 13 ans, et qui touche 92 % des communes et 45 % des EPCI

L'année 2023 a également donné lieu à :

- Une revalorisation de la dotation « biodiversité » avec un soutien appuyé en faveur de la protection de l'environnement pour 75 communes concernées pour 450 710 € versés ;
- Un soutien de l'État assumé face à l'inflation et à la hausse du prix de l'énergie par un versement total de 4 M€ à 31 collectivités. Ce montant correspond à une compensation égale à 70 % de la hausse des dépenses constatées en 2022 au titre des achats d'énergie, d'électricité, de chauffage urbain et de produits alimentaires.

Le FCTVA est un soutien renforcé en matière d'investissement et de frais de fonctionnement :

363 collectivités touchées via 3 régimes de versement et pour plus de 42 M€ versés



L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

1. Soutenir les élus et travailler au développement des territoires

LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

21,6 M€

de soutien de l'État, à l'échelon départemental, aux investissements des collectivités territoriales, toutes enveloppes confondues (DETR, DSIL et Fonds vert) représentant une hausse de plus de 38% par rapport au niveau d'avant crise sanitaire de 2019

En 2023, la création du Fonds Vert a constitué un levier d'action pour les projets des collectivités. Le préfet a ainsi distribué 7,5 M€ aux collectivités, notamment via les mesures « Rénovation énergétique des bâtiments publics », « Rénovation de l'éclairage public » et « Ingénierie » du Fonds Vert. Aussi, 3,5 M€ de subventions ont été accordés pour la reconquête des friches et 1,39 M€ via la mesure de renaturation.

Parmi les projets soutenus dans le cadre de ce fonds :

544 636€

rénovation énergétique de
l'école Arcadine à
Montlouis-sur-Loire

1 M€

création de la cuisine centrale à
Tours

240 250€

rénovation de la salle
polyvalente et d'un logement
communal à Sublainesre

Aussi, avec l'appui du Fonds Vert, 54 projets sont inscrits aux Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) des EPCI, financés à hauteur de 4,7 M€.

Avec le Contrat de plan État-Région, 1,17 M€ ont été versés pour les programmes CRTE, Action Coeur de Ville et Petites villes de demain, 1,81 M€ au titre des mobilités douces dont 1,28 M€ uniquement pour l'itinéraire cyclable métropolitain. Aussi, un soutien de 99 000 € de crédits a été octroyé à la Maison de santé pluridisciplinaire multi-sites. Parmi les enveloppes régionales qui bénéficient aux collectivités et organismes culturels du département, la Direction régionale aux affaires culturelles soutient pour plus de 5 M€ les investissements et projets culturels de territoire.

L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

2. Accompagner la mutation du territoire et la transition écologique et économique

Les services de l'État ont à cœur la promotion de la transition écologique du territoire. Ainsi, ils accompagnent les projets d'écoquartiers, les énergies vertes et les aides envers les agriculteurs pour transformer leurs activités.

LES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES



Le projet de site classé « le théâtre de la guerre microcholine » est passé en Commission Départementale de la Nature, du Paysage et des Sites en mars 2023, recueillant un avis favorable, et clôturant la phase d'instruction locale en attente de l'instruction centrale.

Le projet de site classé « La Loire à Bréhémont » : un prestataire a été choisi pour réaliser l'étude paysagère du projet de site commençant dès septembre 2023. Un prestataire a également été choisi pour l'étude architecturale du front bâti et portuaire de Bréhémont.

En 2023, la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers s'est réunie onze fois pour examiner des projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), des autorisations d'urbanisme ainsi que des permis de parcs photovoltaïques.



L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

2. Accompagner la mutation du territoire et la transition écologique et économique

LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Dans un objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050

Les lois ZAN fixent une trajectoire territorialisée de réduction de l'artificialisation des sols, tout en tenant compte des besoins et des enjeux locaux et via différents dispositifs :

- Une souplesse offerte par le quota de 1 ha pour les communes rurales ;
- Plusieurs leviers pour réduire la consommation d'espaces (densification, reconquête des friches, des logements vacants, etc.) ;
- La promotion de la sobriété foncière ainsi que le régime de subventions (aides à l'ingénierie, des outils numériques, le Fonds vert, etc.) ;
- Intégration de la trajectoire « zéro artificialisation » dans l'ensemble des porter-à-connaissance.

De plus, afin de mieux identifier les dynamiques de croissance et les spécificités de chaque territoire, la région peut territorialiser les objectifs par sous-territoires et la Direction départementale des territoires (DDT) accompagne les collectivités dans l'élaboration des PLU.

MISSION ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans un objectif d'une neutralité carbone d'ici 2050

L'année 2023 a opéré un tournant dans le déploiement des projets de production d'énergies renouvelables (EnR) en Indre-et-Loire.

Les services de l'État ont mis en place un accompagnement des porteurs de projet EnR via la « mission énergie renouvelable » avant le dépôt du dossier réglementaire. Cette mission ENR rassemble tous les services de l'État concernés avec de nombreux partenaires.

L'objectif est de conseiller au mieux les porteurs de projets sur les enjeux environnementaux et les attendus des services. La mission EnR s'est réunie cinq fois en 2023, avec la présentation de 16 projets bénéficiant d'une expertise.

S'agissant du photovoltaïque:

- 9 lauréats pour les appels d'offres solaires au sol ;
- 3 lauréats pour les appels d'offres solaires sur toiture pour une puissance totale de 112 MWc.

La puissance totale raccordée pour le photovoltaïque au 30 septembre 2023 dans le département est de 124 MWc.

L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

2. Accompagner la mutation du territoire et la transition écologique et économique

LE PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE)

L'ARS, en lien avec le Conseil régional Centre-Val de Loire et les service de la DREAL, soutient une politique de l'urbanisme favorable à la santé. Ainsi, le quatrième PRSE vise à favoriser les aménagements adaptés au changement climatique et à augmenter la place du végétal dans les villes pour faire face aux défis de santé publique.

Le Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle a reçu un financement conjoint ARS-DREAL sur leur projet « Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération tourangelle, outil pour un urbanisme favorable à la santé ». Le projet a pour objectif de sensibiliser les élus à cette politique, ainsi que rapprocher les acteurs de santé et la société civile pour la révision du SCoT.

En 2022 et 2023, quatre ateliers de sensibilisation ont été réalisés avec l'appui de l'ARS :

- Une journée « Adaptation au Changement Climatique et Urbanisme Favorable à la Santé » ;
- Un territoire vert promouvant les bienfaits de la nature et des espaces verts pour la santé physique et mentale ;
- Un territoire sain réduisant l'exposition aux nuisances et pollutions ;
- Un territoire accueillant et promouvant des choix d'aménagement en matière d'habitat en fonction de leurs impacts sur la santé humaine.



L'État qui construit avec les collectivités locales l'aménagement du territoire dans le cadre de la transition économique et écologique

2. Accompagner la mutation du territoire et la transition écologique et économique

ARRÊT SUR IMAGE : FRANCE 2030

54 Mrd€ afin de poursuivre la transformation des secteurs clés de notre économie par l'innovation technologique



En Indre-et-Loire, un sous-préfet France 2030 a été désigné afin d'accompagner les projets d'innovation et d'implantations industriels, notamment dans le but de raccourcir les délais d'installation des entreprises. Travaillant en synergie avec l'ensemble des acteurs de l'innovation (Conseil régional, service économique de l'État en région, Dev'up, BPI, CCI, CMA, acteur académique, etc), il soutient le développement des projets éligibles aux divers appels à projets France 2030 et organise des conférences thématiques et des actions de communication sur les différents dispositifs.

Les projets innovants soutenus en Indre-et-Loire sont nombreux, notamment dans la filière santé où émergent de nombreuses start-ups (Mac Saf, Lovaltech, Igyxos, Mabsilico, etc.).

38 M€ de cofinancement État et région pour le développement de projets innovants, de structuration de filières ou de formations

Le département d'Indre-et-Loire a été très dynamique et compte le plus grand nombre de lauréats au niveau régional.

LA GESTION DES AIDES DE LA PAC

La Direction départementale des territoires a accompagné les exploitants agricoles dans leurs demandes des aides de la Politique agricole commune (PAC) ainsi que les organisations professionnelles dans leur mission de conseil.

- Par télé-déclaration, elle a reçu 300 exploitants et a répondu à 1 500 appels téléphoniques ;
- 190 agriculteurs et 6 organismes participants ont bénéficié de trois demi-journées d'information ;
- Les 2 540 demandes sur 311 200 hectares ont pu donner lieu au versement de plus 63 M€ au 31 décembre 2023.



Ouverture de la Ferme expo à Tours avec le ministre de l'Agriculture le 17 Novembre 2023.

L'État qui soutient la cohésion sociale et la solidarité économique

1. Accompagner les plus vulnérables et développer l'insertion professionnelle

L'État accompagne les plus vulnérables en développant le logement et en luttant contre la pauvreté.
Il promeut l'insertion professionnelle via des aides pour l'emploi de la jeunesse.

L'INSERTION DES JEUNES

4,2 M€

de crédits d'État en Indre-et-Loire pour 4 missions locales (Tours, Amboise, Loches et Chinon)

Ces missions locales accueillent plus de 3 000 jeunes chaque année et en suivent 5 000 de manière régulière. Elles accompagnent les jeunes entre 16 et 26 ans afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail.



Parmi les dispositifs d'accompagnement proposés par la mission locale figurent :

- Le **Parcours d'accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie**, qui donne lieu à un contrat signé entre le jeune volontaire et la mission locale, comprenant différentes phases d'accompagnement (mobilité, formation, etc.) ainsi que des allocations pour les jeunes ;
- le **Contrat d'Engagement Jeune**, destiné aux publics en situation de précarité financière, est un accompagnement de six mois renouvelable une fois, avec une obligation d'activité de 15h à 20h hebdomadaire via différents ateliers relatifs au marché du travail.

En 2023, grâce à l'accompagnement des missions locales :

1 821 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé

1 101 jeunes sont entrés en contrat d'engagement jeunes

3 000 jeunes ont signé un contrat de travail

1 300 jeunes sont entrés en formation

L'État qui soutient la cohésion sociale et la solidarité économique

1. Accompagner les plus vulnérables et développer l'insertion professionnelle

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'Insertion par l'Activité économique permet aux personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un contrat de travail et d'un accompagnement renforcé.

Chaque année plus de 2 600 personnes sont accueillies par 38 structures de l'Insertion par l'Activité économique en Indre-et-Loire.

7,7 M€ de financement du dispositif par l'État ainsi que 2,2 M€ par le Conseil départemental

Deux importantes initiatives ont été prises en 2023:

- L'Entraide Cantonale de Montlouis et l'Entraide et Solidarités ont formé leurs permanents aux techniques de médiation active vers les entreprises ;
- L'association Tours Emploi Service est investie dans le dispositif « Travail Alternatif Payé » à la journée qui œuvre pour l'accompagnement d'un public jeune en difficulté.



Insertion par l'Activité Économique

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

L'offre d'insertion du département s'était enrichie en 2022 avec la labellisation de la démarche « territoire zéro chômeur » à Bléré devenant ainsi le premier territoire de la région à avoir été retenu.



Cette démarche vise à permettre le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés grâce à un comité local pour l'emploi et via la création d'une entreprise à But d'Emploi dénommée « la boîte d'à côté » qui recrute ces derniers.

Fin 2023, c'est une quarantaine de demandeurs d'emploi qui ont été embauchés sur des activités de recyclerie, de maraîchage et de conciergerie.

À terme, **une centaine d'emplois pourraient être créés**. La ville de Tours souhaite installer cette même démarche sur le quartier Sanitas-Velpeau. Le projet a été examiné le 20 novembre 2023 par le conseil d'administration du fonds d'expérimentation « territoire zéro chômeur ».

L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

1. Accompagner les plus vulnérables et développer l'insertion professionnelle

ARRÊT SUR IMAGE : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Pour lutter contre la pauvreté, une stratégie de politique publique a été renouvelée conjointement avec le Conseil départemental pour agir sur cet enjeu majeur.

1,3 M€

alloués pour soutenir des actions variées comme les allocataires du RSA vers l'emploi, un soutien aux structures dédiées à l'aide alimentaire, un dispositif mobile de prévention en matière de santé et d'accès aux soins, développer l'offre de mobilité et l'offre d'insertion des publics fragiles.

54 000€

mis en œuvre pour des actions conjointes État et Métropole.

Ces conventions entre l'État et les collectivités se prolongeront en 2024 sous les **pactes locaux des solidarités**. Elles se structureront autour des quatre axes suivants :

- Prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et lutte contre les inégalités dès l'enfance ;
- Amplification de la politique d'accès à l'emploi pour tous ;
- Lutte contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;
- Construction d'une transition écologique solidaire.

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ



LA PROTECTION DES
PERSONNES VULNÉRABLES

La Direction départementale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS) est en charge de piloter la politique de protection des personnes majeures vulnérables. Cette politique d'accompagnement et d'encadrement concerne **5 500 personnes en Indre-et-Loire**. En 2023, la DDETS finance **9,5 M€** et contrôle les structures habilitées.

Le **mandataire judiciaire à la protection des majeurs** exerce le suivi de personnes majeures protégées dans le cadre du mandat judiciaire. Il peut être amené à exercer sa fonction :

- En tant que salarié d'une association tutélaire agréée par l'État. Ces dernières sont compétentes en Indre-et-Loire pour 5 000 mesures concernées, soit un montant budgétaire de 9 M€ (dont la revalorisation Ségur) ;
- 17 mandataires exercent une trentaine de mesures, soit un total de 530 mesures en Indre-et-Loire (450 000 €).

Une commission d'agrément sera organisée en 2024 afin de sélectionner de nouveaux mandataires.

L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

1. Accompagner les plus vulnérables et développer l'insertion professionnelle

LE LOGEMENT D'ABORD ET L'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN INDRE-ET-LOIRE

La **stratégie de la politique du logement d'abord** est de favoriser un accès direct et rapide au logement pour les personnes sans-abri et pour des personnes issues de l'hébergement généraliste.

Le département représente environ **30% du relogement des ménages issus de l'hébergement généraliste et environ 40% du relogement des sans-abris de la région Centre Val-de-Loire**. La croissance de la demande d'hébergement d'urgence s'est poursuivie en 2023 avec + 24 % sur un an.

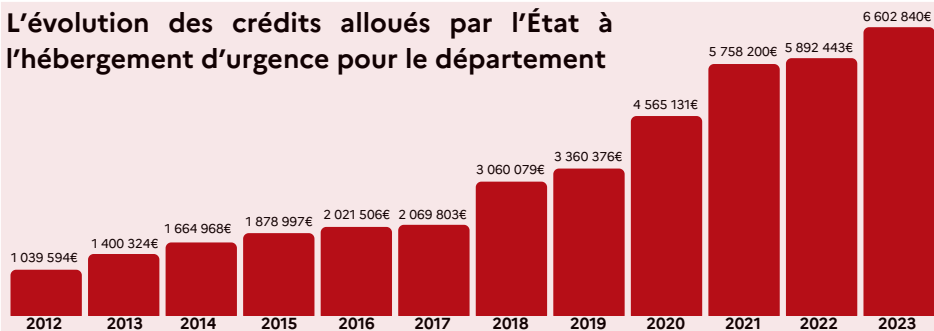
Enfin, l'État accompagne l'expérimentation de la ville de Tours d'ouvrir des **hébergements transitoires à des personnes sans-abri en attente de l'attribution d'un logement social**. Dix logements communaux doivent être progressivement réservés.

380 ménages prioritaires au sens du logement d'abord ont bénéficié d'un accès au logement social ;

160 logements aux personnes issues de l'hébergement généraliste ;

96 logements aux sans-abris.

L'évolution des crédits alloués par l'État à l'hébergement d'urgence pour le département



En 11 ans en
Indre-et-Loire

2012 : 1 039 594 €
2023 : 6 602 840 €

+ 535%

Nombre de place en 2023 : 775

613 Places pérennes

162 Places d'hôtel
(moyenne annuelle)

L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République

L'État fait vivre la démocratie et les valeurs de la République à travers l'organisation des élections, son implication dans la vie associative, l'accueil des étrangers et sa politique mémorielle.

LE SERVICE CIVIQUE

Au-delà du succès du Service Civique auprès des 16-25 ans depuis son lancement en 2010, les services de l'État en Indre-et-Loire promeuvent un engagement plus inclusif.

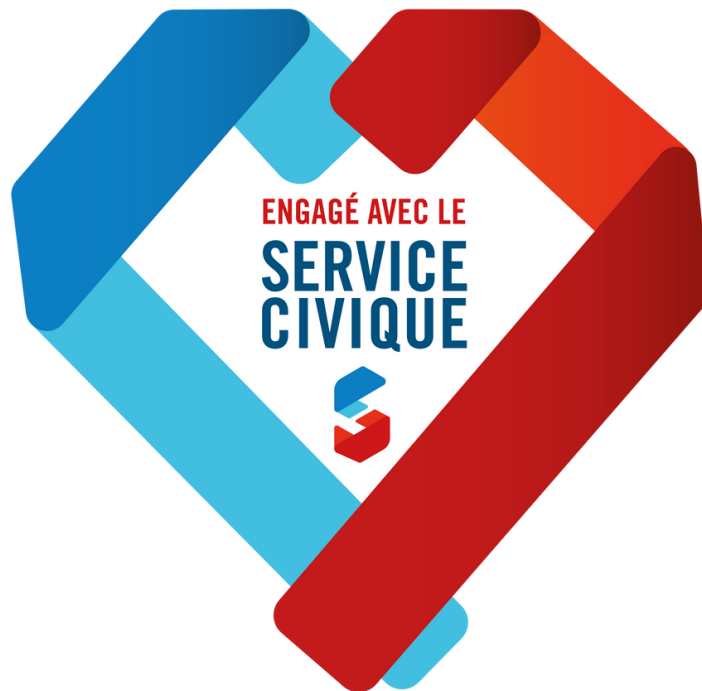
6,5 M€

ont permis de financer, en 2023,
le Service Civique de 1 011 volontaires

De plus, un **Pôle d'Appui Départemental Service Civique, opérationnel depuis mars 2023**, a été créé pour faire rencontrer les jeunes avec les structures et ainsi les accompagner.

Des dispositifs spécifiques sont soutenus, comme le kiosque d'information et d'orientation vers le Service Civique, le Service Civique Alterné et le Programme Volont'R « pour et avec les réfugiés ».

Enfin, le **Service Civique Solidarité Seniors** permet de rompre l'isolement des aînés et de promouvoir la fraternité intergénérationnelle auprès des jeunes engagés.



L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le SNU est un dispositif d'engagement qui s'adresse à tous les jeunes français, de 15 à 17 ans, sur la base du volontariat.

L'objectif est de leur faire vivre une expérience de cohésion, de mettre en pratique les valeurs républicaines et de découvrir les formes d'engagement par un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

En 2023, en Indre-et-Loire :

387 volontaires locaux

ont réalisé leur séjour de cohésion en dehors du département en avril, juin et juillet ;

312 volontaires accueillis

en provenance des Vosges, de Vendée, et du Maine-et-Loire. La mobilisation des réseaux départementaux a donné lieu à l'intervention du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Lors des séjours de cohésion, la **Journée de sécurité intérieure (JSI)** a été organisée dans l'objectif de faire découvrir, via des ateliers pratiques, l'engagement et le quotidien des forces de sécurité intérieure, des pompiers et des secouristes.

Cette année, le **centre de formation du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (Ballan-Miré)** a accueilli deux des trois JSI permettant aux volontaires de découvrir les équipements du SDIS.



Séjour de cohésion pour 97 jeunes en Indre-et-Loire sur la préservation du patrimoine.

L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République

L'APPUI A LA VIE ASSOCIATIVE

Comme en 2022, l'année 2023 a été marquée par une vie associative soutenue avec 2 039 demandes de création ou de modification d'associations loi 1901 (- 6 % par rapport à 2022).

11 M€

environ ont bénéficié aux associations (+2 M€ par rapport à 2022) dont 7,35 M€ pour les engagements SNU et Service Civique

25 structures

bénéficiant du label « Guid asso » (dont 11 collectivités) réparties en 36 points de rencontre et mobilisant **85 872€** finançant les animateurs de ce réseau ;

421 217 €

ont permis de financer 158 projets associatifs et 25 sessions de formation grâce au Fond pour le développement à la vie associative (FDVA) ;

124 emplois

soutenus dans les champs sport et jeunesse à hauteur de 925 261€.

De plus :

- L'aide à la licence sportive pour 11 000 jeunes a permis à 140 clubs bénéficiaires de retrouver un bon niveau d'adhésion (**550 000€**) ;
- 12 équipements sportifs ont été financés à hauteur de **686 000 €** et un véhicule de transport de personnes à mobilité réduite a été financé pour 66 000€ ;
- 412 places en colonies de vacances ont été financées pour **152 740€** ;
- l'Agence nationale du sport a permis le financement de 157 clubs sportifs à hauteur de **623 577€**.



Le pumptrack de Montbazon subventionné par l'Agence nationale du sport.

L'État qui accompagne la cohésion sociale et la solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République

L'ÉCOLE INCLUSIVE

Les services de l'État sont engagés dans une École inclusive qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée, en tenant compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs et pédagogiques particuliers.



4 440 élèves en situation de handicap (ESH)

sont scolarisés en Indre-et-Loire, soit une augmentation de 9 % par rapport à la rentrée précédente ;

- 44% des élèves sont scolarisés dans le premier degré et 41% dans le second degré ;
- Les ESH représentent 4% des élèves scolarisés dans le premier degré et 4,4% des élèves du second degré et postbac.

42 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)
écoles dans le département

ainsi que 33 ULIS collèges et 8 ULIS lycées bénéficiant au total à 950 élèves.

Les engagements :

- La politique de déploiement des dispositifs ULIS dans le secteur Nord de la ville de Tours et du livret de parcours inclusif ;
- L'appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers dans le premier et le second degré dans le cadre du Pacte Enseignant ;
- Le partenariat avec l'Agence régionale de santé a permis le déploiement d'une nouvelle modalité de scolarisation des élèves porteurs d'autisme, un dispositif d'autorégulation à l'école Maryse Bastié de Tours ;
- La création d'un poste de professeur ressource troubles du neuro-développement ;
- La mise en œuvre de formations conjointes en partenariat avec les associations gestionnaires de dispositif d'accompagnement médico-éducatif ;
- L'implantation de deux unités d'enseignement externalisé d'établissements médico-sociaux.

Le comité départemental de suivi de l'école inclusive chargé du suivi, de la coordination et de l'amélioration des parcours de scolarisation et de formation des élèves en situation de handicap regroupe l'ensemble des acteurs de l'école inclusive. Il se réunit annuellement afin de partager des ambitions communes pour le futur.

L'État qui accompagne la cohésion sociale et solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République



Le 13 juin 2023, 42 personnes ont reçu leur décret de naturalisation.

ACCUEIL DES ÉTRANGERS ET INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

La plateforme des naturalisations du Centre-Val de Loire a enregistré en dix mois pour 2023 le même nombre de dossiers en décret que sur l'année entière 2022.

L'ouverture du dépôt électronique facilité connaît un réel engouement, et le nombre des demandes par déclaration déposées a augmenté de 28 %. Quant aux acquisitions, on observe un recul de 49 % (919 acquisitions en 2023, contre 1 814 sur 2022).

Toutes procédures confondues, les personnes originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique noire francophone sont majoritaires.

ARRÊT SUR IMAGE : ÉLECTIONS ET DÉMOCRATIE

L'année 2023 a été ponctuée par l'organisation d'élections municipales partielles en Indre-et-Loire (Amboise, Céré-la-Ronde, Montrésor, Saunay, Braye-sous-Faye, Nouâtre, La Riche et Theneuil).

L'échéance électorale majeure en 2023 était l'élection sénatoriale.

Les conseils municipaux ont été convoqués le 9 juin 2023 afin de désigner les 1 544 délégués et suppléants au sein du collège électoral. Le scrutin s'est déroulé le 24 septembre 2023 à la préfecture d'Indre-et-Loire pour renouveler trois sièges sénatoriaux, où cinq listes ont été enregistrées. Les résultats ont été proclamés par Madame la Présidente du Bureau du Collège électoral, Catherine Bruère, présidente du Tribunal Judiciaire.



L'organisation de ce scrutin a mobilisé :

- 24 agents de la préfecture pour la gestion et la surveillance ;
- 25 élus pour la tenue des bureaux de vote ;
- 5 bureaux de vote ont été installés et répartis sur le site même de la préfecture.

Enfin, les services de l'État ont organisé le renouvellement d'une partie des membres du Tribunal de commerce (neuf membres).

L'État qui accompagne la cohésion sociale et solidarité économique

2. Faire vivre l'inclusion et les valeurs de la République

FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), met en œuvre la politique mémorielle de l'État. Il mène au titre de ses missions des **actions commémoratives** ainsi que des **actions pédagogiques** auprès des jeunes générations et du grand public.



Cérémonie commémorative au pied du monument aux morts
à Tours le 11 Novembre.

L'année 2023 a été marquée par le 80ème anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance et de la mort de Jean Moulin. Le service de l'ONaCVG d'Indre-et-Loire a organisé et participé :

- À une exposition sur Jean Moulin avec la Fondation de la France libre ;
- À la remise des prix du **Concours national de la Résistance et de la déportation**. En Indre-et-Loire, ce sont ainsi 191 élèves qui ont travaillé sur une thématique commune pendant l'année 2022-2023 et 55 collégiens et lycéens ont été récompensés ;
- Au **jury régional du concours de Bande dessinée « Bulles de mémoire »**. Le lycée Chaptal d'Amboise a remporté un prix régional et national ;
- À une remise de **récompenses à l'école élémentaire Armand Jean du Plessis de Richelieu** dans le cadre de leur participation au concours scolaire de l'ONaCVG sur la guerre 1914-1918 ;
- À une **cérémonie pour les 100 ans du premier allumage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu**, ainsi 45 communes d'Indre-et-Loire ont déposé cette flamme au pied de leurs monuments aux morts.

ANNUAIRE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Préfecture d'Indre-et-Loire

15 rue Bernard Palissy
37000 Tours
Tél : 02 47 64 37 37

Sous-préfecture de Chinon

1, rue Philippe de Commines
37500 Chinon
Tél : 02 47 64 37 37

Sous-préfecture de Loches

12 avenue des Bas-Clos
37600 Loches
Tél : 02 47 64 37 37

Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

267 rue Giraudeau - CS 74212
37042 Tours
Tél : 02 47 60 77 60

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Cité administrative du Cluzel
61 avenue de Grammont
BP61664
37016 Tours
Tél : 02 47 60 77 60

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)

8 rue Alexander Fléming
BP 81656
37016 Tours Grand Tours
Tél : 02 47 31 57 01

Groupement de gendarmerie départementale

Caserne Raby
171 avenue de Grammont
37000 Tours
Tél : 02 47 31 37 37

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

Cité administrative du Cluzel
61 avenue de Grammont
BP 12023
37020 Tours
Tél : 02 47 31 11 11

Direction départementale des territoires (DDT)

Cité administrative du Cluzel
61 avenue de Grammont
BP71655
37016 Tours
Tél : 02 47 70 80 90

Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

94 boulevard Béranger
37032 Tours
Tél : 02 47 21 73 00

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

ZA n°2 des Ailes
25-26 rue des Ailes
37210 Parçay-Meslay
Tél. : 02 47 46 47 00

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

36 rue de Clocheville
37000 Tours
Tél : 02 47 31 03 03

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS)

Cité administrative Champ Girault
38 rue Edouard Vaillant
CS 94214
37042 Tours
Tél : 02 38 77 34 37

Direction interdépartementale de la police nationale (DIPN)

Hôtel de police
70-72 rue Marceau
BP 3308
37033 Tours
Tél : 02 47 33 80 69

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

ZA La Haute Limouillère
route de Saint-Roch
37230 Fondettes
Tél : 02 47 49 68 68

Service départemental de l'office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG)

53 rue Lavoisier
CS 83313
37033 Tours
Tél : 02 47 05 46 75

En complément des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, [28 France services](#) délivrent une offre administrative de proximité à

Avoine	Monnaie
Bléré	Montbazou
Bourgeuil	Montlouis-sur-Loire
Château-Renault	Montrésor
Château-la-Vallière	Neuillé-Pont-Pierre
Cheillé	Panzoult
Joué-lès-Tours	Richelieu
La Riche	Sainte-Maure-de-Touraine
Langeais	Saint-Pierre-des-Corps
Ligueil	Tours
Loches	Vouvray

